

**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

6EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 28 NOVEMBRE 2023

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le projet du budget et le préavis no 06/2023 présentés par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

- 2. d'accepter le budget de la bourse communale, arrêté comme suit pour l'année 2024 :**

Charges	3'272'350.00
Revenus	2'969'670.00
Excédent des charges	302'680.00

Le Président

Steve Jacot-Descombes



La secrétaire

Murielle Jaquier